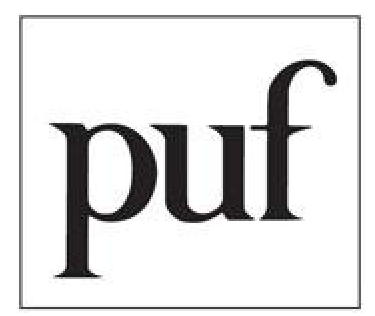






# TRIBUNE LIBRE

*Aujourd'hui, cette tribune libre aborde un aspect particulier de la recherche et de la vérité scientifiques. Voici donc, présentée et corrigée par un spécialiste, l'histoire de la fameuse momie de Toutankhamon. Ancien chef de clinique chirurgicale, éminent égyptologue, auteur du récent ouvrage sur « les momies des pharaons et la médecine » (Séguier 1987), — que l'Académie francaise vient de distinguer par un Prix d'Histoire 1988 — le docteur Maurice Bucaille s'adresse ici à tous ceux de nos lecteurs que la question peut intéresser, voire passionner. Il y a là un bel exemple d'erreurs savamment cultivées...*

## *A propos de la momie de Toutankhamon*

*par Maurice BUCAILLE*

Il n'est pas de programme de visite des hauts lieux culturels de l'Egypte qui ne comporte celle de la Nécropole de Thèbes, face à Louxor, et particulièrement de la Vallée des Rois. Là, les souverains du Nouvel Empire (environ 1580 à 1080 avant J.C.) firent creuser de leur vivant leurs tombeaux : ils préparaient ainsi leur « éternité » qui nécessitait aussi la momification de leur dépouille mortuaire. Aujourd'hui on n'y découvre que des tombeaux vides de leur mobilier funéraire et de restes humains, à l'exception précisément du tombeau de Toutankhamon, pharaon de la XVIII[e] dynastie, frappé par la mort dans sa jeunesse aux alentours de 1350 avant J.C.



En novembre 1922, les fouilles de l'égyptologue anglais Howard Carter, subventionnées par Lord Carnavon, permirent la découverte de la tombe : à l'extrémité d'une galerie d'entrée, tous deux franchirent le 26 novembre 1922 une porte qui donnait accès à quatre chambres d'une superficie totale d'environ 70 mètres carrés. Ce tombeau, très petit par rapport à bien d'autres, avait du être jadis brièvement visité par des pilleurs, mais il ne paraissait pas en avoir beaucoup souffert tant étaient grandes les richesses en objets d'art restés accumulés à son intérieur. Ceux-ci ont constitué le plus merveilleux mobilier funiéraire jamais découvert : le monde entier fut alors en extase devant les récits et les photographies publiées. A l'exception de la cuve du sarcophage de pierre et du couvercle d'un des cercueils, tous ces objets quittèrent la tombe et furent transportés au Caire, hormis quelques pièces plus ou moins légalement dirigées sur les Etats-Unis et l'Angleterre, où dans le château de Lord Carnavon, on en aurait récemment « découvert » certaines. Au Caire, le Trésor de Toutankhamon est concentré au Musée Egyptien, d'où beaucoup de pièces ont été transitoirement exportées en vue d'expositions dans diverses villes étrangères, dont Paris en 1968.

L'accès des égyptologues au corps momifié, entouré de multiples enceintes protectrices fut retardé, après la mort de Lord Carnavon qui survint peu de temps après la découverte, par une succession de péripéties dans les difficiles relations de Carter avec les autorités locales. Celles-ci ont été relatées par Thomas Hoving (« Histoire secrète d'une découverte », édité par Robert Laffont, en 1979, traduction de « Tutankhamun the Untold Story », édité par Simon and Schuster, New York, 1978). Cet ouvrage a donné des précisions sur le détournement d'un certain nombre d'objets du tombeau, mais aucune donnée critique sur la momie.

La dépouille du pharon était protégée par une succession d'enceintes. C'étaient d'abord quatre catafalques en bois recouverts de plaques d'or, emboîtés les uns dans les autres, dont le plus externe occupait une très grande partie de la chambre funéraire, puisqu'il mesurait 3,30 sur 5 mètres sur une hauteur de 2,75 mètres. La corde fermant la porte à deux battants de son petit côté avait été coupée lors du viol ancien de la tombe, mais la fermeture du second catafalque était intacte. On eut donc d'em-

blée la certitude que la dépouille du pharaon serait retrouvée inviolée.

En janvier et février 1924 seulement, Carter entreprit d'ouvrir et de démonter ces 4 catafalques, ce qui donne accès au sarcophage de pierre sous le couvercle duquel apparut un premier cercueil, fait de bois entièrement recouvert de plaques d'or et de pierres semi-précieuses. L'exploration de la sépulture s'arrête alors pendant 20 mois.

En octobre 1925, le cercueil fut ouvert, et Carter découvrit l'existence à son intérieur d'un 2e puis d'un 3e cercueil, le fameux cercueil en or massif de plus de 100 kilos. Son couvercle enlevé, la momie apparut recouverte de guirlandes de fleurs naturelles, parfaitement conservées. La momie était intacte, ses bandelettes régulièrement enroulées, la partie supérieure recouverte du splendide masque d'or.

★

Nous possédons sur ce qui précède et sur ce qui va suivre à la fois des récits d'égyptologues et de médecins, mais dont certains vont s'avérer volontairement incomplets ou fallacieux, et surtout les photographies de Harry Burton déposées à l'University d'Oxford au Griffith Institute et conservées à l'Ashmolean Museum. Cet organisme a bien voulu me faire parvenir tous les tirages que je lui avais demandés, lorsque j'eus connaissance de la parution en 1972 d'un nombre important de ces documents dans le livre de F. Filce Leek sur les restes humains de la tombe (« The Human Remains from the tomb of Tutankhamun », Oxford University Press). Ce livre est malheureusement resté quasi-confidentiel : l'auteur, que j'eus le plaisir de rencontrer souvent lors de mon enquête, m'exprima avant sa mort son vif regret que la divulgation de récits captieux concernant la momie eût, parmi les spécialistes mêmes, plus de faveur que son exposé objectif des faits appuyé sur des documents photographiques irréfutables.

Avec Filce Leek, revenons à ce qui va se passer en novembre 1925, c'est-à-dire à un odieux massacre sans la moindre considération pour la volonté du mort, clairement exprimée par le soin extrême mis à protéger ses restes à une période du Nouvel Empire où la momification s'opérait selon une technique parvenue à son acmé.

La momie ne pouvait être extraite du cercueil au fond duquel elle était intimement accolée, formant un bloc indissociable avec le masque d'or ; le fond du 3e cercueil adhérait intimement au 2e, et ce dernier au premier. Tous ces éléments étaient réunis par une substance ressemblant à de la poix qui avait partiellement imprégné les bandelettes en superficie. On put toutefois séparer le premier cercueil du second.

La substance qui accolait tous ces éléments ne fut pas immédiatement reconnue — comme on s'en apercevra plus tard — soluble dans l'acétone, et Carter, pressé d'atteindre le corps momifié eut inconsidérément recours à la chaleur pour séparer les parties accolées, en exposant au soleil la momie et les deux cercueils les plus internes qu'il avait fait sortir du tombeau. Le 31 octobre 1925, bien que l'ensemble fût en superficie porté à 65° centigrades, la colle ne fondit pas : on peut être assuré que, ce faisant, Carter endommagea gravement les tissus momifiés que l'on sait susceptibles d'éclater sous l'effet de variations thermiques. Mais, aiguillonnés par l'émerveillement devant les objets d'art déjà découverts dans la tombe, Carter et ses assistants éprouvèrent le vif désir de collecter d'autres précieuses œuvres de joaillerie qu'ils pensaient incluses dans les bandelettes : ils décidèrent alors d'ouvrir la momie toujours accolée au fond du cercueil.

Dans ce but Carter appela son ami, le docteur Douglas Derry, professeur d'anatomie au Caire, le priant de se rendre sans tarder au tombeau pour lui apporter son aide. Derry arriva sur les lieux le 11 novembre 1925 en compagnie d'officiels égyptiens et de Pierre Lacau, égyptologue français, directeur des Antiquités Egyptiennes. Tous témoins ou acteurs du massacre, ils n'écriront rien qui objective la mise en pièces, à l'exception de Derry qui consignera des aveux à peu près complets, mais seulement dans ses notes personnelles. Carter mentira, à la fois positivement et par omission, dans son livre « The Tomb of Tutankhamun », comme les archives de la découverte conservées à Oxford le prouvent.

Les documents photographiques montrent la progressivité dans les sections pratiquées des bandelettes, faisant découvrir à Derry, couche après couche, les magnifiques joyaux présents comme Carter l'avait prévu. Lorsque le bassin et les membres inférieurs de la momie furent ainsi dégagés, il apparut qu'on ne pourrait aller plus loin dans la libération de la face postérieure du corps qu'en coupant celui-ci par son travers, ce qu'on réalisa au niveau de la partie inférieure du tronc. Carter reste silencieux sur ce premier tronçonnement, mais Derry le décrit dans ses notes, précisant qu'il permit que l'on sorte du cercueil le bloc bassin-membres inférieurs. La place laissée libre dans la moitié inférieure du cercueil rendit possible que l'on introduise progressivement entre le fond du cercueil et la partie restante du tronc des couteaux chauffés qui amenèrent leur séparation, sans toutefois aller plus haut que la partie supérieure du tronc car le masque recouvrant la tête et le cou adhérait intimement au cerceuil. Force fut

de sectionner transversalement la partie basse du cou à la limite inférieur du masque : on sortit alors ce qui restait du tronc avec les membres supérieurs et on répéta la manœuvre de décollement par couteaux chauffés introduits progressivement entre cercueil et masque. Ce dernier, avec à son intérieur le cou et la tête de la momie, fut enfin extrait du cercueil. Il ne resta plus qu'à séparer, en bloc, tête et cou de la face profonde du masque toujours par des couteaux chauffés qui firent fondre la colle.

Toutes ces manœuvres s'accompagnèrent d'éclatements multiples des tissus momifiés, naturellement fragiles et cassants. Mais il y eut encore plus. Ainsi, autour des avant-bras étaient disposés plusieurs bracelets superposés : Derry a rapporté qu'il n'hésita pas à briser os et articulations en-dessus et en-dessous pour les enlever facilement. Le pharaon portait des sandales en or : les chevilles furent brisées et les pieds sévèrement endommagés par leur ablation. Lorsque les visiteurs du Trésor de Toutankhamon admirent ces magnifiques pièces, ils ignorent le prix payé, si je puis dire, pour leur récupération. Respectueux par principe de la volonté des morts, je suis choqué que Carter et Derry n'aient eu que mépris pour les restes humains, et je le suis plus encore par ceux qui ont répandu des contre-vérités sur ces événements pour camoufler par des récits fallacieux les actions odieuses des tronçonneurs de la dépouille du pharon.

Sept jours après le début du massacre, telles les pièces d'un puzzle, les segments multiples de la momie furent tant bien que mal rassemblés et amalgamés entre eux par de la colle et de la résine pour être déposés sur une litière de sable : nombre de segments manquaient ; les vides furent comblés par cet amalgame.

Toutefois la mise en pièces permit quelques constatations d'ordre médical portant sur l'âge du pharaon au moment de sa mort. Ce point était discuté, les égyptologues avancent l'hypothèse d'une mort à l'âge de 20 ou 22 ans. Puisque les extrémités des os longs avaient été brisées, on put utiliser des connaissances sur les âges d'ossification des cartilages d'accroissement des os en longueur et conclure que le pharaon dut mourir alors qu'il avait certainement moins de 20 ans.

Mais l'occasion d'une autre investigation médicale qui eût pu être fort importante fut lamentablement perdue. Dans le déménagement du mobilier funéraire, on laissa passer l'opportunité offerte d'examiner des parties de viscères du pharon remisés en dehors de la momie. En effet, hors de la chambre funéraire, se trouvaient dans le somptueux coffre plaqué d'or destiné à les conserver, des fragments, au moins, de poumon, d'intestin, d'estomac et de foie, chacun contenu dans le vase-canope correspondant, selon le rituel. Rien n'est resté des organes conservés ainsi, rien n'est resté de leur examen, si tant est que l'on se soit intéressé à eux. Seuls les vases, modèles réduits d'un des cercueils, ont été protégés. Peut-être une recherche médico-légale bien conduite aurait-elle pu donner un éclaircissement sur la cause de la mort, ou jadis ou de nos jours, si des viscères avaient été conservés. Les photographies prises lors de la découverte montrent qu'il y avait également dans la tombe deux fœtus momifiés dans leurs cercueils : fœtus et cercueils ont disparu.

Ni Carter, ni Lacau, directeur des Antiquités en 1925, n'ont laissé le moindre document relatant tous ces faits. Voici ce qu'écrit Carter dans son journal en date du 18 novembre 1925: « Après qu'on eut pris des photographies des restes du roi, ceux-ci ont été réentourés de bandelettes avec vénération et remis dans son sarcophage. M. Lacau qui fut présent durant tout l'examen est parti aujourd'hui pour Le Caire emportant avec lui le bulletin archéologique final, en même temps que celui des docteurs Derry et Saleh Bey ». Traitement avec « vénération », repose de bandelettes n'ont rien à voir avec la réalité : la litière de sable sur laquelle vont reposer de multiples fragments de momie, reconstituée comme je l'ai exposé selon les photographies, sera placée dans le sarcophage de pierre et recouverte du couvercle du premier cercueil : c'est ce qu'observent les visiteurs actuels du tombeau.



Un peu plus de quatre décennies avaient passé lorsqu'en 1968 l'expédition britannique dirigée par le professeur Harrisson, anatomiste de Liverpool et le docteur Filce Leek, dentiste de Londres, fut admise à examiner les restes du pharaon : ce n'étaient plus que momie divisée en blocs dispersés en désordre, les uns à la surface, les autres dans l'épaisseur du sable de la litière. F. Leek m'a fait une relation directe de ses observations et m'a donné une photographie de la momie délabrée que j'ai publiée dans mon livre. Un très minime prélèvement fut autorisé pour la détermination du groupe sanguin (Harrisson et Connolly). On fit quelques radiographies sur place. Celle du tronc, que me communiqua Harrisson, montra que de nombreuses pièces osseuses avaient disparu, dont beaucoup de côtes. Il n'y avait plus de continuité entre le tronc et les membres supérieurs, par rupture des deux articulations de l'épaule. La section transversale du corps au niveau de la partie inférieure du tronc effectuée en 1925 restait naturellement bien visible sur le cliché, passant par la 3e vertèbre lombaire. La radiographie

de profil de la tête montra d'une part la présence de résine injectée dans la boîte cranienne une fois réalisée l'ablation du cerveau par le nez, comme de coutume à cette époque, d'autre part les traces de l'effraction, objectivée par l'opacité de la colle réparatrice, effraction pratiquée par Derry en 1925 au niveau du plancher de la bouche afin d'observer le degré de croissance des molaires. En effet, Derry, qui n'en dit mot dans ses notes, avait enlevé tout le plancher de la bouche ; Filce Leek le constata formellement sur la momie même. Derry mentionne simplement que la 3e molaire arrivait à mi-hauteur de la seconde, ce qui amena Filce Leek à déduire, en dentiste, que la mort avait du survenir dans la 18e année.

Pour en finir avec les tristes exploits de mon confère Derry, disons qu'il mourut en 1961 à l'âge de 87 ans, soit plus de 35 ans après la mise en pièces. C'est ce que je crois le meilleur argument à opposer aux récits romancés de la malédiction de Toutankhamon : si cette dernière avait existé, c'est bien Derry, le massacreur de la dépouille, qu'elle eût du frapper sans lui laisser une aussi longue survie.

★

Les faits que je rapporte ici sont basés — je le répète — sur les documents d'archives et les photographies du Griffith Institute de l'Université d'Oxford. L'essentiel de ceux-ci a été présenté lors d'une conférence que j'ai donnée le 22 mars 1988 à l'initiative de l'ambassade d'Egypte à Paris et en bien d'autres circonstances, en France et hors de France. Néanmoins, dans son livre « Toutankhamon » aux multiples éditions depuis 1963 (en France, éditions Pygmalion, Paris, dernière édition 1987), Madame Desroches-Noblecourt soutient une thèse en complète opposition avec ce qui précède, bien qu'elle nous avertisse, par ses références aux documents fournis par ce Institut, à 77 reprises dans cet ouvrage, qu'elle y aurait puisé abondamment ses sources. Contrairement à de flagrantes évidences, l'auteur décrit la momie en ces termes : « momie carbonisée ou presque, par l'accumulation des onguents versés au moment des rites funéraires et de la momification » (page 74)... « la momie de Toutankhamon reçut ceux-ci pendant les pratiques de l'embaumement en trop grande abondance : ils brûlèrent presque entièrement les tissus et attaquèrent les os. Seuls furent préservés par l'or qui les protégeait, le visage couvert du masque, les mains et les pieds, munis de doigtiers qui recouvraient plus de 2 phalanges chacun. Les bandelettes plus larges qui formaient l'enveloppe extérieure en étaient aussi imprégnées » (page 222)... « La momie, très détériorée, fut soignée, le mot n'est pas exagéré, par le Dr Derry » (page 76).

Il est difficile d'imaginer narration des événements qui serait plus distante de la réalité : le massacreur de la momie étant décrit comme le médecin traitant... et l'auteur précise que « le mot n'est pas exagéré », en le présentant ainsi. Plusieurs remarques sont ici nécessaires :

Tout d'abord les photographies d'Oxford ne montrent pas le moindre signe de corrosion chimique : on y voit des éclatements en fragments aux limites extrêmement nettes.

Par ailleurs, le rôle destructeur d'onguents utilisés pour la momification est une pure invention. Zaki Iskander, ancien directeur des Antiquités Egyptiennes, me déclara avoir étudié chimiquement ces onguents utilisés au Nouvel Empire et posséder la preuve de leur innocuité de ce point de vue : en 1975 il me montra, toujours intacts après plus de 30 ans, des canetons embaumés ainsi.

Madame Desroches-Noblecourt nous donne elle-même dans son livre (figures 39 et 40), la preuve de l'impossibilité matérielle de ses assertions, en reproduisant des photographies fournies par Oxford, de guirlandes de fleurs naturelles trouvées sous les couvercles des 2e et 3e cercueils, ces dernières au contact de la momie elle-même. Comment ces onguents auraient-ils pu, versés sur cette dernière, « carboniser » les tissus et « attaquer » les os, alors qu'ils ont laissé indemnes, après 33 siècles de confinement en espace clos, ces guirlandes formées d'olivier, de saule et de lotus bleu dûment identifiés. Il faudrait avoir perdu toute logique pour admettre une telle contradiction.

Enfin, l'auteur non seulement a éliminé de son abondante iconographie, prise dans la collection de l'Université d'Oxford, tout document établissant la réalité de la mise en pièces, mais elle fait reproduire (figure 134 de son livre) la photographie reçue de la tête de la momie, en supprimant tout indice de la décapitation, depuis la partie inférieure du cliché jusque presque en son centre. J'ai donné dans mon livre (figure 58), les preuves de ce subtil camouflage.



Ces contre-vérités répandues sur la momie sont manifestes : le massacre a non seulement été caché, mais une narration captieuse des événements — dont l'auteur se glorifie de l'avoir fait connaître dans 20 pays — en est fournie pour tenter de garder secret l'odieux dépeçage de la momie aux fins de récupération des 143 objets précieux trouvés dans les bandelettes. Si l'on devait résumer en peu de

mots le destin de la momie de Toutankhamon, on pourrait le formuler ainsi :

— trente trois siècles de repos,

— une semaine de mise en pièces,

— un quart de siècle de récits fallacieux,

puisque c'est à la première édition du livre de Madame Desroches-Noblecourt (Rainbird, Londres, 1963) que nous devons le début de la publication de ces flagrantes contre-vérités à propos de la momie.

Ces contre-vérités n'ont d'ailleurs pas concerné seulement la dépouille du pharaon. En effet, une édition américaine de ce même livre par Doubleday de New York, en 1966, amena le professeur Hans Goedicke, célèbre égyptologue de « The Johns Hopkins University » de Baltimore à lancer un très grave avertissement à ses éventuels lecteurs, dans le « Journal of the American Research Center in Egypt » (vol. V, 1966, 127). J'en extrais ce qui suit :

« Il n'y a pas de doute que les affirmations de Madame Desroches-Noblecourt satisferont le goût de l'imaginaire d'un public dépourvu d'esprit critique et que les égyptologues devront, pendant des années à venir, combattre les fantaisies et les conceptions erronées suscitées par ce livre. Si l'on met à part le compte rendu de la découverte qui naturellement repose fortement sur Carter, l'auteur de cette analyse a éprouvé de la difficulté dans son choix entre deux positions : ou bien l'ouvrage est sensé être une œuvre de fiction, auquel cas « Sinuhé l'Egyptien » de Waltari est certainement un récit plus captivant, ou bien il est sensé être un compte rendu scientifique, auquel cas on peut simplement se demander où l'auteur a pris son information. S'engager de façon critique dans tous les détails signifierait réécrire le livre... Les illustrations pourraient faire de ce livre un instrument de valeur pour l'enseignement, mais le texte d'accompagnement est tel qu'on peut simplement donner un avertissement contre son utilisation ».

Le professeur Goedicke envisageait que « des années » seraient nécessaires pour « combattre les conceptions erronées suscitées par ce livre ». Un quart de siècle après la première édition de ce dernier, les thèses fallacieuses concernant Toutankhamon sont toujours d'actualité...

**M. B.**

